



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

Service eau-environnement

Cellule lac d'Annecy

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DU LAC D'ANNECY (AOT EXISTANTE)**

N° Autorisation (AOT) : .....

Usage (cocher la case correspondante) :  économique (utilisation commerciale) –  non économique

Localisation : .....

Parcelle cadastrée (section et parcelle le cas échéant) : .....

Titulaire de l'autorisation : .....

Date, lieu et pays de naissance du titulaire : .....

**Adresse postale pour correspondance** : .....

.....

**Adresse électronique** : .....

**Téléphone** (portable et/ou fixe) : .....

**JE SOUSSIGNÉ(E)** .....

**DEMANDE À OBTENIR** en 2023 l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial du lac d'Annecy pour les ouvrages mentionnés ci-dessous :

OUVRAGES et CARACTÉRISTIQUES : matériaux, dimensions, surfaces...  <b>(À COMPLÉTER ET/OU MODIFIER)</b>	À AUTORISER EN 2023 (cocher la case correspondante)		SOUS-LOCATION DE L'OUVRAGE (Si oui, cocher la case)
	oui	non	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Si les cases ci-dessus ne sont pas cochées, votre demande d'AOT concernera l'ensemble des ouvrages listés.*

**M'ENGAGE** à respecter l'ensemble des prescriptions qui figureront dans mon nouvel arrêté d'autorisation d'occupation temporaire.

**M'ENGAGE, notamment :**

- à ne pas fermer matériellement l'accès aux ouvrages autorisés de quelque façon que ce soit : barrières, chaînes, cordes... et à ne pas apposer ou peindre de panneaux d'interdiction d'accès ou la mention d'une privatisation de cette occupation (« ponton privatif », « privé »...). Seul un petit panneau rectangulaire de 17 cm x 11 cm, blanc, avec la mention « AOT n°XXX-XXX – usage privatif » écrite en noir vissé sur le sol de l'ouvrage, conformément à l'article 17 de mon nouvel arrêté d'autorisation d'occupation temporaire, est toléré.
- à ne pas altérer ou dégrader les roselières, conformément à l'article 7 de mon nouvel arrêté d'autorisation d'occupation temporaire.
- dans le cas d'un mouillage, à utiliser une bouée de surface conique ou sphérique de couleur blanche, et d'un diamètre compris entre 25 et 50 cm, conformément à l'article 2 de mon nouvel arrêté d'autorisation d'occupation temporaire. Elle devra porter en permanence et de façon visible, le numéro de référence suivant XXX-XXX.
- à faire une demande auprès du service gestionnaire, pour toute modification des caractéristiques des ouvrages (ex : surface, matériaux, etc.), conformément à l'article L2124-8 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).
- à libérer de toute entrave et laisser ouverte aux piétons, tout au long de l'année, la servitude de marchepied de 3m25 sur toutes les propriétés riveraines du plan d'eau, conformément à l'article L2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), afin qu'un cheminement puisse s'y effectuer.
- à payer la redevance domaniale révisée annuellement pour occupation du domaine public, conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).
- à enlever, à mes frais, les ouvrages, installations, structures ou matériaux établis sur le domaine public fluvial du lac d'Annecy, au moment du retrait de l'AOT, dans un délai de 6 mois et sauf avis contraire du service gestionnaire du plan d'eau.

**PIÈCE(S) À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :**

- une copie de la carte d'identité du signataire du présent formulaire,
- un plan ou croquis du ou des nouveaux ouvrages souhaités (ponton, escalier, rampe de mise à l'eau...) et matérialisant l'emprise sur le domaine public du lac d'Annecy,

**L'ENSEMBLE de ces pièces doit OBLIGATOIREMENT être fournies pour que la demande de renouvellement soit étudiée. Des contrôles seront effectués afin de vérifier la conformité du ou des ouvrages avec l'autorisation.**

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

**FORMULAIRE À RETOURNER À :**

DDT 74 – SEE – Cellule lac d'Annecy  
15 rue Henry Bordeaux  
74998 ANNECY CEDEX09  
mel : [ddt-see-la@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-see-la@haute-savoie.gouv.fr)  
Tel : 04 50 33 77 93